

REGLEMENT DE LA COURSE « THERESE TRAIL » - 2025

L'inscription à la course « Thérèse Trail » (29880) implique la connaissance et le respect du règlement ci-dessous.

1. EPREUVE

Course et marche Thérèse Trail - Mémé Lilia

La course « Mémé Lilia » est organisée par l'école Sainte Thérèse de Lilia Plouguerneau.

Il s'agit d'une course à pied et d'une marche non chronométrée, empruntant les routes et sentiers de la commune de Plouguerneau pour une distance de 11 kms.

Le lieu de départ et d'arrivée du 11kms se situe à l'école Sainte Thérèse au 37 Kervenni Vihan PLOUGUERNEAU 29880.

Le départ de la course sera donné le dimanche 29 juin à 9H30 pour la course de 11 km. Le nombre total d'inscriptions sera limité à 500 coureurs.

Le départ de la marche est libre entre 8h30 et 9h30. Le nombre total d'inscriptions sera limité à 100 participants.

Course enfant 1,3 km

La course enfant 1,3 km est organisée par l'école Sainte Thérèse de Lilia Plouguerneau.

Il s'agit d'une course à pied non chronométrée, empruntant les routes et sentiers de la commune de Plouguerneau pour une distance de 1,3 km.

Le lieu de départ se situe sur la cale de la plage de Kervenni, rue Kastell Ac'h PLOUGUERNEAU 29880.

Le lieu d'arrivée se situe à l'école Sainte Thérèse au 37 Kervenni Vihan PLOUGUERNEAU 29880.

Le départ de la course enfant primaire (1,3 kms) sera donné à 11h30.

Course enfant 0,3 km

La course enfant 0,3 km est organisée par l'école Sainte Thérèse de Lilia Plouguerneau.

Il s'agit d'une course à pied non chronométrée, empruntant les routes de la commune de Plouguerneau pour une distance de 0,3 km.

Le lieu de départ et d'arrivée se situe à l'école Sainte Thérèse au 37 Kervenni Vihan PLOUGUERNEAU 29880.

Le départ de la course enfant maternelle (0,3 kms) sera donné à 11h15.

2. PARTICIPATION

Cette épreuve est ouverte à tous et à toutes sous condition d'avoir au moins 16 ans (catégorie cadet minimum).

Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs.

2.1- Personnes mineures

Pour les personnes mineures, leur participation à cette compétition est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur soit :

- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte) ne sont pas acceptées.

- ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée (FSFC activités de compétitions sportives, FSGT athlé, UFOLEP Athlé, FFSU, FSPN et FCD), sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, les mentions précises "athlétisme" et "en pratique compétitive". Les autres licences ne sont plus acceptées ;
 - **pour les mineurs non licenciés** : ils ne sont pas concernés par la réalisation du Parcours de Prévention Santé (PPS). Ils doivent, avec leurs parents, renseigner un questionnaire relatif à leur état de santé ([en ligne sur le site de la FFA, dans « Mon Espace Athlé »](#)) ainsi qu'une autorisation parentale pour pouvoir s'inscrire à la course (document annexé à ce règlement).

2.2- Personnes majeures

Pour les personnes majeures, leur participation à cette compétition est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur soit :

- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte) ne sont pas acceptées.
- ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée (FSFC activités de compétitions sportives, FSGT athlé, UFOLEP Athlé, FFSU, FSPN et FCD), sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, les mentions précises "athlétisme" et "en pratique compétitive". Les autres licences ne sont plus acceptées ;
- d'une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé (PPS) mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée (<https://pps.athle.fr>).

Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué dans les trois derniers mois avant la date de la course.

Une fois le PPS réalisé sur <https://pps.athle.fr> vous obtiendrez un code unique à saisir dans le formulaire de demande d'inscription et qui validera automatiquement celle-ci.

Le coureur s'engage à respecter les consignes sanitaires en vigueur le jour de la course (port du masque ou autres...).

3. CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le montant de l'inscription est fixé à :

- Course : 11 €.
- Marche : 6 €
- Course enfant primaire : 2€
- Course enfant maternelle : gratuit

Les inscriptions se font exclusivement à partir du site Internet « Kiklego » avec un paiement en ligne obligatoire à partir d'une plate-forme bancaire sécurisée.

Le code de validation du Parcours de Prévention Santé (PPS) devra être transmis via le site « Sport Innovation » au moment de l'inscription. Aucune demande d'inscription ne sera prise en compte sans la transmission de ce code de validation PPS ou d'une licence valide.

Les inscriptions sur place seront majorées de 2€.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif.

Il ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit (désistement, raison médicale, ...).

4. REMISE DES DOSSARDS

Les dossards seront à retirer sur présentation d'une pièce d'identité :

- le samedi 29 juin 2024, à l'école Sainte Thérèse de Lilia Plouguerneau de 15h30 à 18h00
- le jour de la course à l'école Sainte Thérèse de Lilia Plouguerneau (37 Kervenni Vihan) de 8h00 à 9h00.

Le port du dossard pendant la course est obligatoire.

5. CHRONOMETRAGE

Un système de chronométrage par puce au dossard est utilisé.

6. LE PARCOURS

Les animaux sont interdits sur le circuit.

Le temps limite imparti aux coureurs pour boucler les 11km est de 2h00. Au-delà de ce temps, la sécurité des concurrents ne pourra plus être assurée, et les concurrents pourront être mis hors course.

7. SECURITE DU PARCOURS

Le coureur s'engage à n'emprunter que le parcours balisé. Des signaleurs seront présents pour assurer la sécurité aux points sensibles.

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours.

Une assistance médicale sera assurée sur le parcours et à l'arrivée. Les services médicaux d'urgence seront habilités à mettre hors course tout concurrent paraissant inapte à poursuivre l'épreuve.

8. BALISAGE

Le parcours sera fléché et balisé. Des signaleurs seront postés aux points jugés les plus délicats.

9. ENVIRONNEMENT

Une attention particulière à la propreté des sites et du parcours sera portée par l'ensemble des acteurs, coureurs et bénévoles.

Les emballages vides (gels, barres, boissons, etc.) devront être déposés dans les poubelles mises à disposition sur les sites de départ, du ravitaillement à mi-parcours et d'arrivée.

Chaque coureur veillera donc à conserver ses déchets jusqu'au ravitaillement ou jusqu'à l'arrivée.

10. ASSURANCE

Responsabilité civile : conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et de tous les participants à la course « Thérèse Trail ».

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance individuelle accident.

11. DROITS A L'IMAGE

Par leur inscription, chaque participant « autorise expressément les organisateurs de la course « Les Foulées de la baie de Guissény », ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à la course, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

12. ANNULATION COURSE

En cas de force majeure, d'événement climatique ou sanitaire, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

13. RECOMPENSES

Un lot sera offert à chaque concurrent.

L'organisation remettra également des lots aux 3 premiers et 3 premières de la course adulte.

14. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'inscription d'un(e) participant(e) atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement 2024 et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.

INSCRIPTION MINEUR COURSE HORS STADE

Les mineurs non licenciés ne sont pas concernés par la réalisation du Parcours de Prévention Santé (PPS).

Ils doivent, avec leurs parents, renseigner un questionnaire relatif à leur état de santé mis en place par la FFA ainsi qu'une autorisation parentale (voir document ci-dessous) pour pouvoir s'inscrire à la course.



Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ?
Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon

Ton âge : ans

Depuis l'année dernière

OUI NON

Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?

As-tu été opéré (e) ?

As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?

As-tu beaucoup maigri ou grossi ?

As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?

As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé (e) sans te souvenir de ce qui s'était passée ?

As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?

As-tu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?

As-tu beaucoup de mal à respirer après un effort ?

As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?

As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?

As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?

Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)

OUI NON

Te sens-tu fatigué (e) ?

As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?

Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?

Te sens-tu triste ou inquiet ?

Pleures-tu plus souvent ?

Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?

Aujourd'hui

OUI NON

Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?

Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?

Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?

Questions à faire remplir par tes parents

OUI NON

Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?

Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?

Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (examen médical prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans)

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

Je soussigné(e) Madame - Monsieur

NOM – Prénom :

Demeurant

Agissant en qualité de mère - père - tuteur* de :

NOM – Prénom

Date de naissance :

L'autorise à participer à l'épreuve du Thérèse Trail du dimanche 29 janvier 2025 à 9h30.

J'autorise également sa prise en charge médicale suite à tout incident pouvant survenir durant l'épreuve.

De plus, je m'engage à fournir tout document obligatoire répondant aux exigences sanitaires en vigueur le jour de l'épreuve.

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Fait le À

Signature